

Réf : AT / DO24/SDT/ DRA /CRU / 386 / 2022

Mise En Demeure N° 01

1-Parties Contractantes :

Le Contractant : la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de la Wilaya de Guelma représentée par son directeur

Le Partenaire Cocontractant : Entreprise DOUAOUIA LOTFI

2- Définition de l'opération :

Contrat N° : 57/2022

Relatif par :

Rétablissement des dégâts et changement de câble et réparation des casses Zone CMP (2022-06) BOC

Bon de commande N° : 220357 En date : 07/09/2022

Duré de Réalisation : QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

ODS N° : 118/2022 En date : 11/09/2022

PV Ouverture de chantier du : 11/09/2022

3- Annonce de la mise en demeure :

- Objet de la mise en demeure

Suite au retard signalés et abondons du chantier:

Rétablissement des dégâts et changement de câble et réparation des casses Zone CMP (2022-06) BOC

Vous êtes invité à de rétablir les anomalies signalées au chantier et de présenter les documents indispensables pour la réception relativement au contrat et de respecter vos engagements en vers Algeriatelecom

Délais d'exécution de la mise en demeure : Huit « 08 » jours à compter de son apparition sur site WEB

Pénalités qui seront prises en cas de refus de mise en œuvre :

Dans le cas de non-exécution du contenu de la mise en demeure nous serons dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur selon le contenu de l'article 34 du contrat en cours

25 ديسمبر 2022
المدير العملي للاتصالات
إمضاء: بومسح ياسين
01

Le Directeur

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algeriatelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38